

Zeitschrift:	Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber:	Société jurassienne d'émulation
Band:	25 (1876)
Artikel:	Procès-verbal de la réunion générale de la Société jurassienne d'émulation à Tavannes, le 7 octobre 1874
Autor:	Kohler, Xavier / Saintes / Quiquerez
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-549511

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROCÈS-VERBAL

DE

LA RÉUNION GÉNÉRALE

DE LA

SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION

à Tavannes, le 7 octobre 1874.



En suite de convocation du 15 septembre 1874, la Société jurassienne d'émulation s'est réunie à Tavannes le 7 octobre suivant, à 10 heures et demie du matin.

M. X. Kohler, président de la Société, ouvre la séance en félicitant l'assemblée du choix qu'elle a fait de Tavannes pour la réunion de cette année. Cette localité semble choisie à dessein pour inspirer le goût de l'étude par les souvenirs qu'elle éveille en nous. Si l'homme de lettres et le poète saluent avec plaisir le presbytère qu'habitaient le pasteur Frène et Isabelle de Gélien ; l'ami des gloires nationales, le berceau du général Voirol ; Pierre-Pertuis n'est pas moins cher à l'archéologue et au géologue, et le tunnel qui porte aujourd'hui son nom et relie le Jura à la Suisse, est un indice de la vie nouvelle, qui animera nos vallées lorsque la voie ferrée sillonnnera le pays tout entier. Le président déclare ensuite ouverte la 25^e réunion générale et invite les divers membres des bureaux de sections à se constituer en bureau local pour la séance de ce

jour. Prennent place au bureau, MM. X. Kohler, Dr Thies-sing, de Porrentruy ; Saintes, président, et Scholl, secrétaire de la section de Bienne ; Grosjean, ancien président, Montandon, président, et Borle, secrétaire de la section d'Erguel; Quiquerez, président de la section de Delémont, Fayot, président de la section de St-Imier. Sont invités aussi à prendre place au bureau, MM. Bodenheimer, pré-sident du gouvernement de Berne, et Godet, professeur, membre honoraire, de Neuchâtel. M. Montandon, prési-dent de la section d'Erguel, est appelé à présider la réu-nion.

M. Montandon commence son discours d'ouverture par souhaiter la bienvenue à ses hôtes du Jura. Tavannes est un humble village agricole, la réception de la Société sera forcément modeste mais toute cordiale ; cependant, ce lieu est rempli de souvenirs, témoin Pierre-Pertuis et Farel. Une réunion ici est bien propre à exciter en nous l'amour du beau, du vrai et du bien. Après ces mots de bienvenue, M. Montandon lit des fragments d'un travail sur la com-mune de *Tramelan*, depuis les anciens temps jusqu'à nos jours, au point de vue historique, statistique et économi-que. (Voir à l'*Appendice*.)

En l'absence de M. le secrétaire Pauchard, que des affaires de famille empêchent de se rendre à la réunion, le président donne lecture, en son nom, d'un rapport sommaire sur les travaux de l'année 1873-74, notre collè-gue se réservant de rédiger plus tard le *Coup-d'œil* pour les *Actes*.

Après cette communication, M. le pasteur Fayot pro-pose que l'an prochain le *Coup-d'œil* soit lu *in extenso* en séance générale, comme cela s'est fait autrefois, cette lec-ture offrant à tous les sociétaires un intérêt particulier, en ce qu'elle les initie d'abord et d'une façon complète à la vie intellectuelle des sections pendant l'année, avantage que ne présente pas la lecture d'une simple liste des tra-vaux.

Une discussion s'engage à ce sujet. Quelques membres

pensent que la lecture du *Coup-d'œil* absorbe trop de temps et remplit une partie de la séance annuelle, inconvenient qui ne résulte pas de la communication d'une table sommaire ; puis le *Coup-d'œil* paraissant dans les *Actes* on a toujours une connaissance plus étendue des travaux. D'autres sociétaires insistent sur la production du *Coup-d'œil* à la réunion même et appuient la proposition de M. Fayot, qui, mise aux voix, est adoptée à la majorité des suffrages.

Le président annonce que les *Actes* de 1873 sortant de presse ces jours-ci, on n'a pas encore reçu la note de l'imprimeur en sorte que le secrétaire n'a pu présenter aujourd'hui les comptes de l'année, qui solderont au reste par un boni, comme en 1873. Cet examen est renvoyé au bureau central.

M. Fayot demande au président pourquoi cette année l'on n'a pas mis à l'étude des questions d'utilité publique à débattre dans les sections. Il lui est répondu qu'en 1873 la réunion des Sociétés romandes à Fribourg avait fourni à notre Société matière à discuter deux questions, qu'une seule a été traitée, et que la seconde, qui reste à l'étude, a pour rapporteur M. Pauchard. Les circonstances, en outre, dans certaines parties du Jura, n'ont pas été favorables pour avoir de fréquentes réunions. M. Fayot émet le désir que l'an prochain on mette des questions à l'étude comme précédemment. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le président soumet à la Société la proposition émise par M. le professeur Ducret, et qui a été favorablement accueillie à Porrentruy, de publier à la fin de chaque volume des *Actes* la liste des découvertes archéologiques, géologiques, d'objets d'arts, etc., faites dans le pays, en indiquant le nom des collections publiques ou particulières où ces objets se trouvent déposés ; par ce moyen on faciliterait les recherches aux hommes qui se vouent à des études spéciales. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

RÉCEPTIONS.

Sont reçus membres de la Société, à l'unanimité :

MM. BOIVIN, Edouard, avocat, à Moutier.

PETEUT, Louis, préfet, à Moutier.

présentés par la section d'Erguel, et

MM. CARNAL, maître à l'Ecole normale, à Porrentruy.

BERTOGLIO, professeur à l'Ecole cantonale, à Porrentruy.

METTHÉE, LÉON, à Porrentruy.

FARINE, gressier, à Porrentruy.

BÉCHIR, géomètre, à Porrentruy.

FROIDEVAUX, géomètre, à Porrentruy.

TONNERRE, employé au cadastre, à Porrentruy.

présentés par la section de Porrentruy.

TRAVAUX.

Le président fait à la Société la communication suivante :

Mes chers collègues,

Permettez à un de vos plus anciens sociétaires de vous entretenir d'un sujet qui doit être cher à tous les Jurassiens.

Depuis longtemps il est question d'élever un monument à la mémoire de Pierre Péquignat, ce vaillant défenseur des libertés du pays, qui mourut sur l'échafaud, en 1740, victime de son dévouement.

Si l'on a attendu plus d'un siècle pour remplir ce devoir, il faut attribuer ce retard à des circonstances diverses trop longues à relater. Ce n'est ensuite pas assez que de faire un projet, il faut encore présenter les moyens de l'exécuter ; c'est le but de ma lettre.

Si pour conserver le souvenir d'un événement, d'un homme marquant, on érige un obélisque, une statue et qu'on y ajoute une inscription, celle-ci ne relate guère qu'une date, une circonstance et le monument ne parle pas assez aux yeux pour instruire le public des faits qui s'y rattachent.

En admettant qu'on élève une colonne commémorative à Pierre Péquignat, où faudra-t-il la placer et qui garantira sa conservation ? Sa place véritable serait à la fontaine de Courgenay à laquelle fut attaché le tableau qui relatait la condamnation et le supplice du tribun du peuple d'Ajoie, en face de sa maison qui existe encore. Un obélisque servant de colonne à la fontaine pourrait remplir ce but et as-

surer plus ou moins la conservation du monument. Mais peu de personnes iront le visiter.

Placer un obélisque ou seulement une table de marbre près de l'Hôtel-de-Ville de Porrentruy, où Péquignat a été écartelé, pourrait blesser des susceptibilités diverses. Il en serait de même si le monument était érigé dans la cour du château de Porrentruy. Ce lieu ne rappelle rien de la vie de Péquignat et peu de personnes iraient en ce lieu.

De plus Pierre Péquignat n'a pas été la seule victime de son patriotisme en 1740, avec lui deux de ses collègues ont été suppliciés ; des paysans, des magistrats, des prêtres, des femmes mêmes ont combattu pour les libertés du pays, tous ont subi des punitions plus ou moins graves, et tous ont droit à ce qu'on rappelle leur mémoire.

Je crois donc que le véritable monument que les Jurassiens devraient éléver à ces vaillants défenseurs du pays, serait la publication de l'histoire des troubles de 1740. Ce monument serait plus durable qu'une pierre, il serait plus instructif et plus populaire, puisqu'il serait à la portée de tous. Ce n'est pas l'Ajoie seule qui a lutté à cette époque néfaste, mais toutes les parties de l'Evêché de Bâle. Neuveville a eu son Petitmaître ; Moutier, son Visard ; les Montagnes, Aubry et consorts ; Delémont, Wicka, Chalverat ; Laufon, Tschani et ses compagnons ; Porrentruy, Choullat, Liechtlé, Bruat, enfin aucune des parties de la Principauté n'a échappé à la tyrannie d'une cour despote.

Un monument en pierre, quelque modeste qu'il soit, coûtera quelques cents francs. Une histoire des troubles n'occasionnera pas plus de frais ; chacun pourra se la procurer pour peu d'argent. En l'achetant il contribuera à l'érection d'un monument commémoratif ; il aura en main un volume qu'il pourra laisser à ses enfants.

Afin de rendre ce projet patriotique indépendant de toute tendance politique, je proposerais d'insérer la publication de l'histoire des troubles dans les Mémoires de la Société jurassienne d'émulation et d'en faire tirer à part quelques centaines d'exemplaires pour la vente ; on pourrait même ouvrir une souscription pour s'assurer le recouvrement des frais. S'il y avait de l'excédant, alors on l'emploierait à l'érection d'un monument en pierre.

Le manuscrit de 230 pages in-folio est achevé. Il donnera 17 à 18 feuillets d'impression, soit environ 700 fr. de dépenses.

Comme auteur je ne réclame que quelques exemplaires et l'honneur d'avoir contribué à ce monument, en y travaillant une des dernières années de ma vie.

Ci-joint copie du titre de cet ouvrage.

Veuillez bien, mes chers collègues, agréer l'expression des meilleurs sentiments d'un vieux pionnier jurassien.

QUIQUEREZ.

Bellerive, le 6 octobre 1874.

M. Quiquerez lit ensuite quelques passages de son travail : *Troubles dans l'Evêché de Bâle en 1740. Pierre Péquignat*, et met en circulation son manuscrit, qui entre autre renferme des fac-simile de la signature des principaux acteurs dans les événements de 1740.

L'assemblée discute la proposition développée par M. Quiquerez. Plusieurs membres prennent la parole et l'appuient chaudement. La Société ne pouvant se charger seule de cette publication, on propose de demander un subside au gouvernement de Berne, de répandre des listes de souscription dans le Jura et de couvrir ensuite le surplus des dépenses, etc. Enfin, il est décidé de laisser au bureau central le soin de faire toutes les démarches nécessaires pour mener à bonne fin cette publication patriotique. (1)

A ce sujet M. le pasteur Saintes réclame aussi la publication des *Poésies d'A. Krieg*, qui fut un des membres les plus actifs de notre Société ; nous avons une dette de reconnaissance à payer à cet homme de talent. M. X. Kohler annonce à l'assemblée qu'il prépare cette publication, à laquelle s'intéresse tout particulièrement un ami de l'auteur. Si les frais d'impression n'étaient pas entièrement couverts par les souscriptions, la Société, comme elle l'a exprimé antérieurement, s'y intéresserait par un subside, et il propose éventuellement d'affecter 50 fr. à cet objet, sans préjudice d'une participation ultérieure s'il y a lieu. M. Saintes se déclare satisfait de cette explication et il approuve la proposition faite par M. X. Kohler, laquelle est adoptée par l'assemblée.

(1) Voir dans le *Coup-d'œil*, p. 9. La direction de l'éducation a souscrit à cet ouvrage pour 150 exemplaires. Le nombre des souscriptions particulières est suffisant pour couvrir les frais de publication. *L'histoire des troubles* est sous presse et paraîtra en septembre 1875.

M. X. Kohler fait part de même à la Société que l'on prépare la publication des *Oeuvres choisies de X. Stockmar*, qui fut avec J. Thurmann le fondateur de notre association. La section de Porrentruy a émis le vœu que ce livre parût sous le patronage de la Société et que l'on contribuât aux dépenses selon nos ressources. L'assemblée, appelée à ratifier ce vote, le fait aussi à l'unanimité.

On reprend ensuite la lecture des travaux. M. Quiquerez communique encore une notice sur *l'industrie humaine à l'époque quaternaire dans la vallée de Bellerive* et une note sur *la caverne à ossements du moulin de Liesberg*. (Voir à l'Appendice.)

M. le Dr Thiessing ajoute quelques détails sur ses découvertes récentes dans ladite grotte et met sous les yeux des sociétaires différents objets en provenant ; il annonce qu'il poursuit ses recherches à cet égard et donnera dans les *Actes* une étude spéciale embrassant le champ complet de ses investigations. (Voir à l'Appendice.)

M. X. Kohler lit un travail sur *G.-L. Liomin*, pasteur à Corgémont ; il parle de ses travaux littéraires et expose, avec pièces à l'appui, les difficultés qu'il eut à essuyer au sujet de son *Essai sur la faiblesse des esprits forts*, condamné par l'Evêque de Bâle en 1762. Il termine en disant encore un mot sur les membres de cette famille qui ont joué un rôle politique ou cultivé les lettres à la fin du siècle dernier. (Voir à l'Appendice.)

M. X. Kohler dépose sur le bureau un volumineux manuscrit qu'il vient d'achever : *Monuments littéraires de l'Ancien Evêché de Bâle. Théâtre à Porrentruy au XVI^e siècle* ; c'est le recueil complet des pièces, la plupart inédites, jouées dans cette ville, copiées d'après les textes originaux.

On communique de la part de M. J. Feune, un article tiré du *Dictionnaire de la Conversation*, et relatif au célèbre facteur d'orgues Sébastien Erard, originaire de Porrentruy. (Voir à l'Appendice.)

M. J. Scholl lit une étude critique sur les *poésies* de M. G. Godet. (1)

Le président fait part à l'assemblée que la maladie a empêché M. le professeur Ducret de se rendre à notre réunion annuelle, à laquelle il destinait une étude *sur les fossiles de la perte du Rhône*. Ce travail paraîtra dans les *Actes*. (2)

L'assemblée s'occupe ensuite du lieu de réunion pour 1875. M. Fayot annonce que la section de St-Imier est en train de se reconstituer ; il réclame pour elle l'honneur de recevoir la Société l'année prochaine. L'assemblée apprend cette nouvelle avec satisfaction, et St-Imier est choisi à l'unanimité comme lieu de réunion en 1875.

M. Montandon, président, remercie les sociétaires qui ont assisté à la réunion de ce jour, et espère que nous nous retrouverons en plus grand nombre encore l'an prochain à St-Imier.

La séance est levée à 2 heures après midi.

Les membres du bureau :

X. KOHLER, SAINTES, QUIQUE-
REZ, THIESSING, FAYOT, GROS-
JEAN, J. SCHOLL.

Le président,

MONTANDON.
Le secrétaire,
BORLE.

(1) D'après le désir de l'auteur, ce travail a été remplacé dans les *Actes* par une étude sur *la fable et les fabulistes*, sujet d'une conférence tenue à Bienne et offrant un intérêt plus grand.

(2) M. Ducret est mort avant de nous avoir remis ce travail qu'il n'avait pas achevé. Nous espérons le publier plus tard ainsi que d'autres travaux inédits de notre regretté collègue.
